

CHAMPAGNAC-LE-VIEUX



Nouveau départ et nouvelle vie au camping La Chanterelle pour Émilie et Julien Gaillard

PAGE 6

PAULHAC

Actuellement fermée, l'aire de jeux divise les riverains

PAGE 12

LEMPDES-SUR-ALLAGNON

Des lotissements pour pouvoir accueillir de nouveaux habitants

PAGE 19

VENDREDI 23 AVRIL 2021

1,20 €

La Ruche

CentreFrance

L'HEBDO DE BRIOUDE ET SA RÉGION

www.laruche.fr

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE

Du nouveau dans nos poubelles



Le Sictom Issoire-Brioude a annoncé que les consignes de tri allaient changer le 1^{er} mai : 100 % des papiers (cahiers, journaux, magazines) et emballages (cartons, plastiques, métalliques) pourront

être jetés dans le bac bleu. En parallèle, le Sictom, désireux d'aller toujours plus loin en matière de recyclage, a fait du compostage une priorité pour les années à venir. (PHOTO : THIERRY LINDAUER) PAGES 2 & 3

LANGÉAC

Langeadois, votre avis compte

Les Langeadois ont jusqu'au 25 avril pour donner leur avis sur le projet de baignade naturelle imaginé sur le site de l'Île d'Amour

PAGE 21



BRIOUDE - BEAUMONT

Une ferme solaire en projet sur le site de l'aérodrome

EDF Renouvelables a choisi l'aérodrome de Brioude-Beaumont pour implanter sa deuxième ferme photovoltaïque de Haute-Loire. Le site devrait couvrir la consommation en électricité de la population de Brioude et Beaumont.

PAGE 10

Le dossier de la semaine

Attention, les règles du

À partir du 1^{er} mai, il sera possible de mettre au recyclage, autrement dit, dans le bac bleu, 100 % des papiers et emballages. Explications avec Serge Batisse, directeur du Sictom Issoire-Brioude et Pierre Ravel, président.

■ Cette année 2021 marque les 20 ans du tri des emballages ménagers pour les 159 communes que compte le Sictom-Issoire-Brioude. L'arrivée des fameux bacs bleus dans chaque foyer avait été une petite révolution à l'époque. Le Sictom Issoire-Brioude, déterminé à œuvrer pour l'environnement et à inciter les usagers à modifier leurs habitudes de tri, faisait alors office de précurseur en la matière. Dès 1998, les premiers bacs bleus faisaient leur apparition dans quelques communes du territoire. Seul, Lons-le-Saunier dans le Jura, avait fait le même choix en France à l'époque.

100 % des emballages dans le bac bleu

Fort de cette « intime conviction que les déchets doivent être triés », rappelle Serge Batisse, directeur du Sictom Issoire-Brioude, un grand changement va avoir lieu à compter du 1^{er} mai pour l'ensemble des foyers : 100 % des papiers et emballages pourront être jetés dans le bac bleu et partiront donc au recyclage. « Ça se recycle ou pas, ça ? » Cette question, récurrente depuis 20 ans, ne se posera plus. Dorénavant tous les emballages qu'ils soient en métal, en plastique, en carton ou en



Avec le Sictom Issoire-Brioude le recyclage de 100 % des papiers et emballages est désormais possible. (PHOTO D'ILLUSTRATION : CÉCILE CHAMPAGNAT)

papier devront être jetés dans le bac bleu, au recyclage.

Qu'est ce qu'un emballage ménager ? Briques de lait, conserves, cannettes, flacons en plastique, cartons de yaourt, de compotes... ce sont tous ces emballages servant à contenir, protéger et présenter les marchandises. Mais aussi les journaux, magazines, papiers, cahiers... 20 ans auront été nécessaires pour parvenir à recycler et à valoriser l'ensemble de ces emballages ménagers. « Il fallait s'inscrire dans une démarche de territoire mais aussi, mettre tous

les partenaires autour de la table pour réussir cette extension des consignes. Pas d'usine à gaz, mais une réalité concrète mise en œuvre », souligne Pierre Ravel, président du Sictom.

Des difficultés, il y en avait, à commencer tout simplement par la conception et la mise en œuvre des processus nécessaires au recyclage des matières concernées. Un gros travail de recherche et de développement a été réalisé par l'ensemble des acteurs de la filière, afin de permettre le traitement de 100 % des papiers et

emballages par Paprec, l'entreprise en charge du tri à Clermont-Ferrand.

Qui sont les partenaires du Sictom pour permettre cette valorisation ? En premier lieu, il y a le Valtom qui s'occupe notamment du tri. Puis les entreprises Éco-emballages et Citeo. Cette dernière ayant été créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution, afin de réduire l'impact environnemental de leurs emballages et de proposer des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Elle apporte un soutien tech-

nique mais également financier au Sictom.

Que deviennent les emballages recyclés ? Majoritairement, ils seront transformés en matière première secondaire et réutilisés par les industriels. On leur donne une seconde vie. C'est ce qu'on appelle la « valorisation matière ». Par exemple, un flacon de gel douche usagé deviendra du tuyau et une bouteille en plastique sera recyclée en laine polaire. D'autres emballages, de par leur complexité, car composés de plusieurs matériaux, sont incinérés et ainsi valorisés en éner-

gie.

Quels résultats sont attendus avec ce nouveau système de tri ? En 2019, 5.527 tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées. Avec l'extension des consignes de tri, les quantités d'emballages recyclées devraient augmenter en moyenne de 4 kg par habitants et par an, soit près de 390 tonnes supplémentaires par an pour le territoire du Sictom Issoire-Brioude. Et en matière de préservation de l'environnement, chaque tonnage compte !

Des changements à l'échelle du Sictom ? Qui dit 100 % des emballages et papiers recyclables, dit probablement moins d'ordures dans le bac gris et plus dans le bac bleu. « Peut-être nous faudra-t-il remplacer les bacs bleus actuels par des bacs un peu plus grands dans certains foyers. La collecte des ordures ménagères pourrait elle aussi devoir s'adapter à un nouveau rythme. » Mais encore faut-il que ces nouvelles consignes de tri change réellement la donne. 4 kg par an et par habitants, c'est à la fois significatif sur l'ensemble du territoire, mais dérisoire à l'échelle d'un foyer.

À terme, le Sictom envisage de supprimer le système de bacs individuels au profit de bacs collectifs, enterrés ou non, comme c'est déjà le cas sur d'autres territoires voisins. « Disons à l'horizon du mandat, soit dans environ cinq ou six ans », terminent-ils.

JULIA GUERRERO
ET GÉRALDINE GARCIA

Le Sictom multiplie les initiatives pour aller toujours plus loin

■ Bien évidemment, pour une réelle évolution positive, la démarche doit être globale pour le Sictom. Elle ne peut se limiter à cette action de simplification du tri et du recyclage.

Des véhicules de collecte au gaz ou à l'hydrogène

C'est pourquoi le Sictom Issoire-Brioude s'est engagé dans plusieurs démarches environnementales : le compostage individuel puis le compostage de quartier ou encore la mise en place de plateforme de broyage de branchages sur plusieurs sites (voir page ci-contre), la mise en place d'un tri plus fin au niveau des déchetteries pour une

meilleure valorisation des déchets, une réflexion sur le passage des véhicules de collecte du Sictom au gaz ou à l'hydrogène, l'achat de véhicules légers électriques (ces derniers seront d'ailleurs bientôt en circulation), ou encore, l'éducation à l'écocitoyenneté à travers de multiples formations pour le grand public : sensibilisation des plus jeunes, dans les écoles, mais aussi dans les entreprises et auprès des particuliers.

Trier et recycler reste l'affaire de tous, afin de limiter l'impact de notre consommation sur la planète. Le Sictom offrant à tous le moyen d'agir de manière éco-responsable et ainsi, d'œuvrer à la préservation de l'environnement au quotidien.

LES CONSIGNES À RESPECTER

■ Les bons gestes

1. Jeter en vrac les emballages.
2. Ne pas laver les emballages mais bien les vider.
3. Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres.
4. Séparer les différents éléments d'un emballage.
5. Casser ou plier les cartons.
6. Écraser les bouteilles.

■ Ne pas jeter

1. Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pot de fleurs, casseroles, absorbants, couches, vaisselle cassée, téléphones portables, masques, etc.)
 2. Tris spécifiques : pour les piles et les ampoules (collecte en supermarché ou en déchetterie).
Les batteries (en déchetterie).
- Le verre (colonne à verre implantée dans chaque commune).
Le textile (colonne dédiée ou déchetterie).
Les restes alimentaires (bac à ordures ménagères).
Les déchets végétaux, qui peuvent être valorisés grâce au compostage.



Le dossier de la semaine

recyclage changent

Environnement : « Dans dix ans, le compostage paraîtra normal à tout le monde »

Les composteurs poussent comme des champignons dans les 159 communes du Sictom Issoire-Brioude. Et ce n'est qu'un début...

■ Les déchets fermentescibles seront interdits dans les ordures ménagères à l'horizon 2024. Nul autre choix pour le Sictom Issoire-Brioude que de trouver une solution de remplacement. Et le développement du compostage en est une. « C'est même une nouvelle politique de gestion à part entière du Sictom, insiste Serge Batisse, le directeur. Un maillon supplémentaire. » Car qui dit compostage, dit « de nouvelles missions et donc de nouvelles perspectives de carrière pour les agents du Sictom, mais aussi une réorganisation complète du système de collecte des ordures ménagères qui seront du coup réduites. Nous sommes dans une période de grande mutation où nous devons nous adapter sans cesse. »

« Sans le Covid, nous serions à 300 composteurs installés »

214 composteurs de quartier ont d'ores et déjà été déposés dans les 159 communes que compte le territoire du Sictom Issoire-Brioude. Et il s'en installe tous les jours ! « J'en ai vu quatre partir, pas plus tard que ce matin pour Chiljac et Champsagnac-le-Vieux, souligne Serge Batisse. Nous serions à plus de 300 com-



Il y a deux ans, le premier composteur de quartier a été installé à Brioude, non loin de la Biocoop. Il avait été baptisé, le Compostosaure.

posteurs installés sans la crise sanitaire, car le Covid-19 nous a empêché d'organiser toutes les réunions nécessaires à l'installation de nombre d'entre eux. »

Les communes semblent en effet avoir saisi l'enjeu du compostage et sont pour la plupart demandeuses. « Aujourd'hui, les gens sont aussi prêts à ce changement. L'environnement, tout le monde y pense », ajoute Pierre Ravel, président du Sictom Issoire-Brioude et maire de Nonette-Orsonnette.

Force est de constater, qu'en effet, les habitants des communes équipées

jouent le jeu. « Dans 10 ans, le compostage paraîtra normal à tout le monde », avance Pierre Ravel. Et le Sictom se donne les moyens de parvenir à cette normalité : formations du public sur le compostage au Sictom, sensibilisation dans les écoles, les centres de loisir... Selon Serge Batisse, « de la même façon que le tri est aujourd'hui normal pour un enfant, né là-dedans, le compostage le sera aussi un jour. »

Des plateformes de broyage en réflexion

Le Sictom issoire-Brioude voit même plus loin dans cette évolution, tou-

jours dans le but de rendre service à la population, avec l'installation de plateformes de broyages sur les communes du territoire. « Elles serviraient aux municipalités, aux particuliers... », énumère Pierre Ravel. Bref, à tous ceux qui le souhaitent. L'objectif étant « de rester dans cette dynamique locale pour diminuer l'impact carbone et avoir les moyens de transformer ses déchets verts en richesse ». Car avec le broyat beaucoup de choses sont possibles : paillage, compostage... L'idée, c'est de pouvoir réutiliser. « Tout ce qui n'est pas jeté ou enfoui est une économie », ajoute le président. Un cercle vertueux où jamais rien ne se perd. Quelques plateformes sont déjà installées, comme à Parentignat, mais la majorité, comme à Blassac, sont en réflexion ou encore en train de se mettre en place. Affaire à suivre donc...

GÉRALDINE GARCIA

12.912 composteurs individuels

Depuis le début de la campagne de compostage, commencée il y a près de trois ans par le Sictom Issoire-Brioude, 214 composteurs de quartier ont été installés. Mais 12.912 composteurs individuels ont aussi été fabriqués et vendus par le Sictom Issoire-Brioude. Une solution (encore plus) de proximité pour ceux dont les communes ne seraient pas encore équipées ou dont le domicile est tout simplement loin du point de compostage commun du village.

Nos déchets verts sont broyés puis valorisés à Charbonnier-les-Mines

■ Après avoir été déposés dans les déchetteries du territoire, que deviennent vos déchets verts ? Ils partent pour la plateforme de compostage de Charbonnier-les-Mines, qui appartient au Valtom. C'est la seule de ce genre sur le territoire. « C'est là que sont traités tous les déchets verts issus de l'ensemble du territoire géré par le Sictom Issoire-Brioude », précise Serge Batisse, directeur du Sictom.

Les déchets verts sont accueillis, broyés à l'aide de grosses machines, puis disposés sous forme de d'andains (des tas longs et hauts). Ce sont habituelle-



La plateforme de compostage de Charbonnier-les-Mines et ses andains vus du ciel. (PHOTO : SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE)

ment les bactéries et autres champignons qui dégradent ensuite naturellement les végétaux. Sauf que sur la plateforme de Charbonnier-les-Mines, le processus est grandement accéléré.

Le compost est ensuite revendu à des agriculteurs

« Pour accélérer sa maturation, on fait un apport d'air, le taux d'humidité est aussi contrôlé et on procède à un retournement régulier des an-

dains », explique le directeur du Sictom Issoire-Brioude. « Nous divisons ainsi par deux la durée de transformation en compost. » Autrement dit, six mois au lieu d'un an environ. Ce compost produit sur la plateforme de Charbonnier-les-Mines est ensuite principalement revendu à des agriculteurs locaux pour faire de l'amendement. Un matériau apporté au sol pour améliorer sa qualité agricole. Où comment des déchets deviennent par le compostage une matière première secondaire. « C'est une vraie valeur ajoutée », termine Serge Batisse.

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS ?

■ Les déchetteries sont ouvertes

Pour les branchages, les déchetteries du territoire Issoire-Brioude sont ouvertes malgré le confinement. Prendre contact avec celle de Brioude au 04.71.74.95.51.

■ Le « mulching »

Le « mulching », en français, « paillage » ou « couvrir de pailles », il s'agit d'une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Certaines tondeuses en proposent même la fonction (tondeuse mulcheuse), en hachant finement l'herbe coupée avant de la laisser sur place. Ainsi, pas d'herbe à ramasser et le sol est en plus nourri.

■ Le compost

Les produits de tonte ou encore les feuilles mortes sont aussi recyclables dans un compost. Vous n'avez pas de bac en bois ? Disposez-les en tas à l'ombre des arbres, loin de la maison.

■ Le paillage

Une fois le gazon tondu, puis séché au soleil par la technique du « mulching », il ne vous reste plus qu'à ramasser le foin et à vous en servir de paillage pour les massifs de fleurs, le potager, le pied des haies... L'été, par les fortes chaleurs, il permet de conserver les pieds au frais et donc, de diminuer les besoins en eau et de protéger le sol.

■ Une haie sèche pour la biodiversité

Pourquoi ne pas aménager un espace de bois mort avec les tailles de haies et d'arbres du jardin ? Celui-ci va favoriser la biodiversité et attirera les insectes utiles au jardin.

■ La technique du potager en lasagne

Montez un carré potager en alternant au moins quatre couches épaisses de 5 à 10 cm de déchets bruns (branches, branchages, tailles de haies, pailles, feuilles mortes), puis de déchets verts (tontes de pelouses pas trop épaisses, feuilles, brindilles vertes). Ajoutez ensuite une couche épaisse de terre et de compost puis procédez aux plantations de légumes.

EN CHIFFRES

■ 5.765 tonnes

C'est la quantité de déchets verts, tout confondu, traitée par la plateforme de Charbonnier-les-Mines en 2019 : déchetteries du Sictom Issoire-Brioude, artisans paysagistes locaux et déchets des communes.

■ 5.586 tonnes

C'est la quantité de déchets verts traités à Charbonnier-les-Mines en 2019, mais provenant uniquement des déchetteries du Sictom Issoire-Brioude.